BAREME DES HONORAIRES
Applicable au 17 juin 2025

TRANSACTIONS IMMOBILIERES :

0 €	65 000€	6500€
65 001€	80 000€	10%
80 001€	100 000€	9%
100 001€	150 000€	8%
150 001€	200 000€	7%
200 001€	250 000€	6%
250 001€	Et au-delà	5%

Commission minimum par transaction : 6 500 Euros TTC. Les pourcentages s'entendent sur le prix de vente initial TTC.

Les honoraires de l'agence sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire au mandat de vente.

Honoraires de préparation et rédaction de compromis : 500€ TTC à la charge de l'acquéreur.

Avis de valeur : 200€ TTC déductibles des honoraires d'agences en cas de vente du bien par l'intermédiaire de LAFORÊT LOUHANS, LONS LE SAUNIER OU COUSANCE.

LOCATION : Zone géographique non tendue

Honoraires TTC* pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi 89-462 du 6 juillet 1989

Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	
8€/m²	8€/m²
Etat des lieux	
3€/m²	3€/m²
Entremise-négociation	
75 €	-
Location remises, parkings, garages séparément	
75 €	75 €

* Le tout, dans la limite d'un loyer Hors Charges mensuel TTC

Honoraires TTC pour locaux professionnels et commerciaux

Charge bailleur	Charge locataire
-	15% du loyer annuel HT HC

GESTION LOCATIVE

Prestation	Honoraires TTC
Pack confort	8,6%*
Pack privilège	11% *
Options	
Aide à la déclaration de revenus fonciers	forfait de 50€ / an
Renouvellement de bail	8€/m²
Vacation horaire (RDV expertise, RDV de conciliation, Levée de reserves...)	50 €

* Sur le loyer chargé